

*Le budget—L'hon. F. MacDonald*

**Mlle MacDonald:** Monsieur le Président, tout au long du débat sur la création d'emplois et la formation professionnelle, personne plus que moi n'a insisté sur le fait que ce n'était pas suffisant. Oui, nous sommes heureux que 580,000 emplois aient été créés dans les seize derniers mois, mais ce n'est pas assez. C'est pourquoi nous avons établi la Planification de l'emploi et annoncé dans ce budget de nouveaux programmes à l'intention des personnes qui en ont le plus besoin, soit les travailleurs âgés et les bénéficiaires de l'aide sociale. Ces initiatives existent et je demanderai au député de les examiner.

Je tiens à signaler que 81 p. 100 de ces 580,000 nouveaux emplois sont des emplois à plein temps. Parmi les emplois que le gouvernement précédent a créés au cours de ses quatre années de mandat, 18 p. 100 seulement ont été des emplois à plein temps. La différence est énorme. Nous sommes dans la bonne voie.

Le député parle d'annulation de crédits et d'incapacité de mettre des programmes en route à temps. Je dois dire, monsieur le Président, que les annulations de crédits sont le fait de toute administration normale. Le député, qui a déjà été ministre, devrait le savoir. Il devrait aussi savoir qu'au pire de la récession, lorsque le chômage au Canada était plus élevé qu'il ne l'a été depuis la crise, le gouvernement libéral a amputé de 650 millions de dollars le budget du ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Le député a parlé également des chômeurs permanents et de leur nombre croissant depuis 1983. Je suis d'accord avec lui. Leur nombre a augmenté depuis 1981. Mais toute l'augmentation s'est produite entre 1981 et 1983. Les chiffres sont là, le député n'a qu'à constater.

Depuis janvier 1983, le nombre de Canadiens en chômage depuis un an ou plus était de 292,000. En janvier 1984, le chiffre était passé à 309,000. En janvier 1985 il est retombé à 299,000, et en janvier 1986, il a baissé de nouveau pour revenir à 245,000. La tendance est bonne, monsieur le Président.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Mitchell:** Monsieur le Président, je tiens à féliciter la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>lle</sup> MacDonald). Je pense qu'elle a fait du bon travail.

**Des voix:** Bravo!

**Mme Mitchell:** J'espère que nous n'allons pas nous engager dans un échange d'arguments partisans. Nous voulons tous qu'il y ait beaucoup plus d'occasions pour les Canadiens. J'aimerais que nous visions le plein d'emploi. Il y a eu une amélioration considérable du taux de l'embauche, mais dans ma province de la Colombie-Britannique la situation reste plutôt grave.

• (1150)

C'est la Semaine internationale de la femme, et je sais que la ministre est très attachée à l'égalité des chances pour les femmes. J'aimerais lui poser deux ou trois questions au sujet de la stratégie de Planification de l'emploi au Canada. J'espère qu'elle répondra de façon à nous permettre d'apprendre comment nous pourrions rajuster ce programme pour qu'il soit beaucoup mieux adapté aux besoins des femmes. Les chiffres fournis par le Congrès canadien des possibilités d'étude pour les femmes font voir que le pourcentage de femmes inscrites aux programmes de formation d'inspiration gouvernementale est en baisse constante depuis 1979, année de régime libéral.

En 1984-1985 il n'était que de 18 p. 100, ce qui est encore bas. Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir un programme très énergique de promotion sociale pour atteindre le taux de 50 p. 100 de participation féminine aux programmes de formation?

Il y a lieu de s'inquiéter, car la stratégie de Planification de l'emploi confond jeunes et femmes dans le programme d'entrée et de retour sur le marché du travail, quoique leur situation soit différente. Il faut, par exemple, avoir été absent pendant trois ans de la force de travail pour y avoir droit. Cela n'est pas adapté aux besoins des femmes qui sont éliminées des programmes fédéraux ou qui subissent le contrecoup du virage technologique et qui ont besoin d'être recyclées. Pourquoi ne pas avoir une action distincte axée sur les besoins particuliers des femmes?

Autre sujet de préoccupation, les allocations de formation sont insuffisantes, comme si l'hypothèse était que les femmes ont quelqu'un pour les faire vivre. Les montants sont vraiment insuffisants pour les femmes qui désirent recevoir une formation en se débrouillant seules, et qui souvent ont des enfants à faire vivre. Je sais qu'il y a eu une certaine augmentation des subventions pour la garde d'enfants, mais il y a quand même lieu de craindre que les femmes ne toucheront pas assez pour faire la soudure tout en faisant vivre leurs enfants.

Autre sujet de préoccupation, la tendance est aux primes de formation dans les établissements privés. Ces établissements ne sont vraiment pas capables d'offrir la même qualité de formation, et souvent leurs frais de scolarité sont plus élevés. Pourquoi ne nous attachons-nous pas à renforcer la formation professionnelle dans les établissements publics, qui ont subi des réductions injustes?

Voilà les questions que je désirais poser. Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir un objectif de 50 p. 100 pour les femmes? Pourquoi ne pouvons-nous pas mieux adapter les programmes aux besoins des femmes? Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir des allocations de formation mieux en rapport avec les besoins des femmes, surtout celles qui sont chefs de famille? Pourquoi ne pouvons-nous pas renforcer les programmes de formation subventionnés par l'État, de préférence aux établissements de formation privée?

**Mlle MacDonald:** Monsieur le Président, je remercie la députée de ses questions. Tous ces sujets méritent un examen très sérieux. Je vais d'abord traiter de la question de savoir s'il est possible que toute les participations féminines aux programmes de création d'emplois et de formation soient de 50 p. 100.

Dans les programmes relevant de la stratégie de Planification de l'emploi, l'accent est mis actuellement sur l'insertion des femmes et des groupes minoritaires tels les handicapés, les autochtones et les minorités visibles. Nous constatons une certaine amélioration sur la période de six mois. La difficulté vient de ce qu'il y avait plusieurs programmes, en particulier des programmes de formation, qui faisaient partie intégrante du système. Ils ne relèvent pas de la stratégie de Planification de l'emploi mais de la formation permanente dans les collèges communautaires, par le biais des programmes de formation de la main-d'œuvre, et essentiellement ce sont les programmes d'apprentissage qui s'en attribuent la part du lion.

Il n'y a que 4 p. 100 de femmes inscrites aux programmes d'apprentissage. Ce qu'il faut avant tout, c'est commencer par